

PATINAGE MONTRÉAL – LAURÉATS 2022

Annexe Guide explicatif – Lauréats provinciaux 2022
Information de Patinage Québec

GÉNÉRALITES :

1. Les comités de sélection des clubs et des régions doivent être composés des membres de l'exécutif, du responsable du Patinage Plus, du responsable du Programme des tests de Patinage Canada et d'un ou deux représentant(e)s des clubs qui ne siègent pas au niveau régional. Les personnes qui siègent au comité de sélections des clubs ou écoles, des régions ou du comité provincial peuvent être mis en candidature pour l'année de leur mandat. Elles ne pourront cependant participer à la sélection du lauréat dans la catégorie où elles sont mises en candidature.
2. Les clubs doivent respecter les règles établies par leur région respective concernant les lauréats de « Clubs » et de « Région ».
3. Tous les candidats doivent être membres affiliés d'un club ou école de la Section du Québec et membres de Patinage Canada. Leur numéro de membre doit être inscrit sur le formulaire.

REMISE DE DOCUMENTS

Pour les Clubs et Écoles

Les clubs et écoles doivent remettre leurs documents de lauréats, selon les consignes de leur région, **avant le 10 janvier 2022.**

Les clubs et Écoles ne doivent en aucun cas, compléter les prix d'accomplissement de Patinage Canada sur le site Internet de Patinage Canada. Ils doivent remplir les formulaires disponibles sur le site Internet de Patinage Québec, soit à l'ordinateur et les remettre à leur région.

Veillez-vous baser sur la grille de pointage de Patinage Québec qui accompagne le formulaire correspondant.

Pour les Régions

Les régions doivent sélectionner un seul gagnant par prix parmi toutes les candidatures reçues par leurs Clubs et Écoles. Les régions doivent soumettre à Patinage Québec leurs gagnants **avant le 7 février 2022. Les Régions ne doivent en aucun cas, compléter les prix d'accomplissement de Patinage Canada sur le site Internet de Patinage Canada.**

Couple de patineurs qui représente deux régions différentes:

Si un couple de patineurs représente deux régions différentes, seulement une région doit soumettre le dossier. Donc les deux régions doivent se coordonner pour monter le dossier et choisir qui soumettra la candidature.

Les clubs, écoles et régions doivent soumettre un candidat seulement pour les prix suivants :

- Athlète de Patinage Plus;
- Athlète de Patinage STAR;
- Athlète de compétition;
- Assistant(e) de programme;
- Bénévole de Section;
- Entraîneur bénévole de Section;
- Prix d'excellence aux entraîneurs de club et de patinage récréatif;
- Prix bénévole régional;
- Prix national des bénévoles
- Prix national des entraîneurs de club
- Photos de tous vos gagnants (en format JPG ou PNG ou PDF); et
- Pièces justificatives (Tests ou Compétitions).

Patinage Montréal dépose les documents à Patinage Québec.

Envoyer un courriel à presidence@patinagemontreal.com avec tous les documents demandés bien remplis et complets en annexe.

Tous les formulaires et tous les documents incomplets seront rejetés. Aucune exception possible.

PERSONNE RESSOURCE:

En tout temps vous pouvez communiquer avec Rhéa Grütter par courriel ou par téléphone :

Courriel : presidence@patinagemontreal.com

Téléphone : 514-826-1407

Bons lauréats à tous.